

Compte rendu de la réunion du 08 mars 2011 à la Communautés de Communes du Sauveterrois

- 12 personnes physiques présentes : *Théâtre Gornac, Mélodance, Club des Aînés, Donneurs de Sang, ACCA Saint Felix de Foncaude, USB Tennis, Amis de la Bastide, Castrum de Pommiers*
- Absents excusés : Daniel Testet, *Entre Deux Voies*, Laurent Sauts, *Comité des Fêtes de Sauveterre de Guyenne*, Charlotte Ordronneau, *coordinatrice vie associative*.

Ouverture de séance à 18h30

Francis LAPEYRE remercie l'assemblée d'être venue ce soir malgré l'Assemblée Générale du Crédit Agricole qui a lieu ce soir à Saint-Brice.

Il s'assure également que tout le monde ait bien reçu le compte rendu de la dernière réunion.

Il rappelle que cette année la Fête du Jeu et des Associations se déroulera toute la journée afin que les associations aient plus de temps pour se faire connaître auprès du public ; le but n'étant pas obligatoirement de faire plus.

Ludo nous informe que Daniel Testet, absent ce soir, nous a communiqué une alternative intéressante au niveau du parcours vélo ; il concentrera celui-ci autour du site et dans l'environnement proche afin de permettre aux débutants d'arriver au bout !!! Il maintiendra la visite de l'abbaye et montrera le moulin La Borie, si possible.

Charlotte B. nous présente le programme de la réunion :

- Présentation du programme de la journée et du site ;
- Installation du site le vendredi ;
- repas du midi et du soir à évoquer ;
- Heure du rangement du site à prévoir en tenant compte de la sécurité (tenir compte de la problématique passée qui a été de voir courir les enfants au milieu des véhicules)

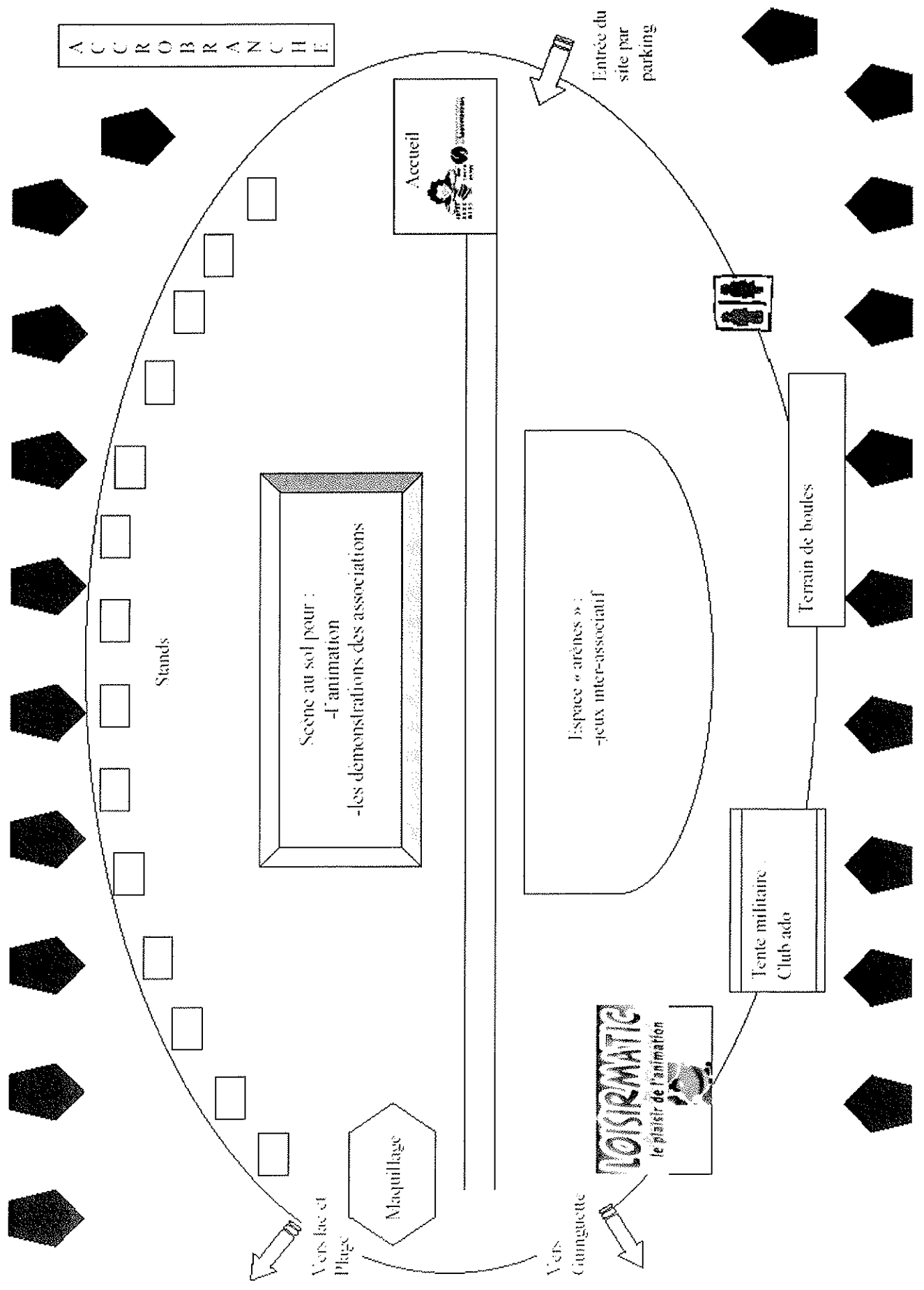
Avant de commencer, elle se propose de répondre aux questions des participants s'il y en a.

Mme Michel l'interroge sur la certitude de l'intervention d'une société de gardiennage.

En effet, l'équipe organisatrice a retenu un devis d'une entreprise de Cadillac.

Charlotte B. nous présente le site.

Le site :



Le pré-programme de la journée :

Vendredi 27 mai 2011	Samedi 28 mai 2011
<p>- 10h00 : début des installations de stands / de tentes des associations, tente militaire</p> <p>-18h00 à 8h30 : gardiennage assuré dans la nuit du 27 au 28 mai 2011</p>	<p>- 8h30 à 9h00 : arrivée des associations > <i>Café</i> tous ensemble</p> <p>- 10h00 : début des festivités</p> <p>- 10h00 à 12h00 : >rencontre sportive inter-associatives >grande chasse aux trésors type « chasse aux oeufs » >club ado stand photos</p> <p>- 10h00 : départ rando vélo 12kms à VTC ou VTT autour du lac -arrêt possible à l'ancienne Tuilerie -visite guidée de l'abbaye de Blasimon -arrêt au Moulin de la Borie > prévoir des vélos à louer (enfants et adultes par l'otem)</p> <p>- 12h00 : <i>cocktail et pique-nique géant</i> >Mots des élus >Spectacle Chris en même temps pour animer</p> <p>- 14h00 à 16h00 >rencontre sportive inter-associatives >maquillage enfants >club ado stand photo</p> <p>- 17h30 à 19h00 ou 18h00 à 19h30 : spectacle d'animation</p> <p>- 19h00 à 20h00 ou 19h30 à 20h00 : <i>cocktail de clôture</i> > Rangement des stands une fois le spectacle terminé > Evacuation du lieu des enfants à 20h00 pour accès des voitures</p> <p>- 20h00 à 20h45 : rangement</p> <p>- 21h00 : Fin de la manifestation, <i>dîner</i></p>

Les animations :

Ludovic informe que la grande tente militaire sera montée cette année encore ; elle sera utile en cas d'intempéries et utilisée par les ados pour leur exposition photo.

Il interroge aussi les associations quant à leurs animations :

L'ASSOCIATION MELODANCE propose une initiation ainsi que d'animer le cocktail du midi. Madame Bouetz évoque la nécessité d'avoir une scène mise à disposition.

LE THEATRE DE GORNAC présentera son association par des sketches sur scène interprétés par des lycéens. Le président suggère que le stand soit à proximité de la plateforme centrale pour faciliter les allers-retours des comédiens. Ils auront également besoin de micros (contacter les Guyennos pour prêt éventuel).

LA CHASSE tiendra son stand pédagogique et animera des activités pour les enfants comme l'année dernière.

LE TENNIS souhaiterait occuper le terrain de volley comme l'année dernière afin de mesurer la vitesse du service.

/!\ Ludovic émet une problématique concernant le renouvellement de l'activité proposée par Loisirmatic via la **structure gonflable**. Effectivement, l'intégralité du budget est compté dans la mesure où le spectacle du soir est une priorité fondamentale que l'équipe souhaite valoriser ; cependant le coût de celle-ci reste conséquent et oblige nécessairement à des choix. De plus, contrairement à 2010, l'**accrobranche** sera présente sur le site et engage quasiment les mêmes frais que l'aire de jeux pour les enfants. De plus, le fait que celle-ci soit uniquement sous surveillance des parents pose un souci de sécurité. Une volonté de la part des organisateurs ressort de la présence d'un **animateur** professionnel sur le site durant la journée pour provoquer un dynamisme collectif.

Madame Bouetz et Monsieur Combrefreyroux semblent penser cependant que cette animation reste importante pour les petits. La problématique du retrait de la structure gonflable contre l'accrobranche et la présence d'un animateur professionnel suscite débat.

La décision sera communiquée lors de la prochaine réunion.

Les repas :

Charlotte B. invite tous les participants à apporter un pique-nique pour le midi afin que tout le monde soit ensemble et propose que le repas du soir soit partagé au restaurant de Blasimon « A la Belle Epoque ».

Quelques rappels sont énoncés :

- Appel aux propriétaires de marchepieds, de jerricanes et de bidons ;
- Penser à communiquer les équipes de trois personnes pour les jeux intergénérationnels organisés par Emmanuel André et son stagiaire (ne pas oublier pendant les jeux de prévoir une personne présente sur le stand)
- Préparer une animation stand pour chaque association

Francis Lapeyre, Charlotte B. et Ludovic remercient l'ensemble des membres présents à la réunion.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 7 avril à 18h30 au siège de la Communauté de Communes du Sauveterrois

Clôture de la séance à 20h15

